

Procès-verbal du Conseil communal de Vuarrens le 25 juin 2013

Bureau du conseil : Patrick Vallotton, président, Daniel Zürcher, vice-président, Céline Perrin, scrutatrice, Cédric Charlet, scrutateur suppléant, Raphaël Pedrazzini, scrutateur suppléant

Secrétaire : Jean-Marc Meylan

Municipalité : Daniel Bridel, Syndic, Hermann Gerber, Jean-Philippe Buffat, Claude Duvoisin, Alain Roy

Excusés : Jean-Pierre Mitard et Philippe Russo, municipaux, et Cyril Chevalley scrutateur

Conseil : Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents 32: / Excusés : 3 / Absents : 0 / Majorité : 17

	Sujets	Qui	Quoi / comment	Décisions
1	Bienvenue et ordre du jour	P. Vallotton	Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée, Une modification est proposée à l'OJ, par l'ajout d'un point 6 : « Propositions individuelles ». L'OJ modifié est accepté à l'unanimité.	Séance ouverte à 20h00. L'OJ modifié est adopté
2	PV du 4.6.2013	P. Vallotton	La municipalité a demandé deux modifications du PV au point 4 « Communications de la Municipalité » : D. Bridel , à la page 1, « Fusions : (...), courant septembre (et non juin) un bulletin d'information paraîtra (...) » A. Roy , à la page 2, demande la suppression de la dernière phrase du quatrième paragraphe : « Après recherche, il s'avère qu'aucune commune nous entourant ne met de benne à plastic à disposition. » Le PV avec les modifications demandées est adopté par 30 voix et une abstention, et son auteur est remercié.	Le PV du 4.6.13 est adopté
3	Communications du Conseil	P. Vallotton	S'excuse pour l'oubli des élections statutaires lors du dernier conseil, qui a provoqué cette séance supplémentaire. Au pilier public sont affichées des décisions prises lors des premiers conseils x de la législatures. Cet oubli avait été signalé par un habitant et sur ordre du Préfet cet oubli est ainsi réparé.	
4	Communications de la municipalité	D. Bridel	Excuse P. Russo et JP Mitard qui n'ont pas pu se libérer pour ce conseil.	
4	Communications de la municipalité	C. Duvoisin	Informe le conseil que Isabelle Wipfli Thonney, 45 ans, habitant Salagnon, accepterait son élection si elle était élue dimanche 30 juin à la municipalité. Son nom sera affiché au pilier public.	
5	Election statutaire du président	D. Zürcher	La présidence du conseil est transmise provisoirement au vice-président. Patrick Vallotton se représente, il n'y a pas d'autre candidat. Bulletins distribués : 32 Bulletins rentrés: 32 P. Vallotton : 31	Patrick Vallotton est

			Blancs : 1 Chaleureusement applaudi, P. Vallotton remercie le conseil pour sa confiance. Il reprend la présidence de l'assemblée.	réélu comme président
5	Election statutaire du vice-président	P. Vallotton	Daniel Zürcher se représente, il n'y a pas d'autre candidat. Bulletins distribués : 32 Bulletins rentrés: 32 D. Zürcher : 30 Blancs : 2 Chaleureusement applaudi, D. Zürcher remercie le conseil.	Daniel Zürcher est réélu comme vice-président
5	Election statutaire des scrutateurs	P. Vallotton	Les quatre scrutateurs et scrutateurs suppléants actuels se représentent. Il n'y a pas d'autre candidat. L'élection se fait par acclamation, il s'agit de : Scrutateurs: Cédric Charlet et Raphaël Pedrazzini Scrutateurs suppléants: Céline Perrin et Cyril Chevalley	Election des scrutateurs et suppléants par acclamation
6	Propositions individuelles	Y. Bornick	Demande des informations sur le projet d'éoliennes suite au sondage fait récemment.	
6	Propositions individuelles	A. Roy	Le résultat du sondage a montré que la population de Vuarrens est majoritairement opposée au projet. La municipalité en a pris acte. Elle a décidé néanmoins de continuer à participer au projet pour être informée de l'avancement des travaux, mais de façon passive, sans promouvoir le projet. Cette position a été transmise par écrit aux partenaires du projet.	
6	Propositions individuelles	Y. Bornick	Se réjouit qu'on continue d'évaluer la situation car les retombées économiques pour nos villages sont en train d'être réévaluées positivement et d'autre part en se retirant du projet on ne pourrait pas l'empêcher (puisque'il n'y a pas de mâât prévu sur notre commune) mais on se priverait des compensations. Ajoute qu'en ce qui concerne le second projet, avec les éoliennes privées sur notre Commune, il formule le vœu que si la population devait être consultée, ce soit fait par le biais d'une votation et non d'un simple sondage.	
	Clôture du conseil	P. Vallotton	La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun de sa participation, et en renouvelant ses excuses invite l'assemblée à une verrée. <u>Prochains conseils</u> : 29 octobre et 3 décembre .	Fin du conseil à 20h28

PV adopté par le Conseil Communal le 29 octobre 2013

Le président:

Le secrétaire: